L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN, 20 OCTOBRE.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'Etat suivant:

Total des primes de l'année expirée le 30 février 1867.....$ 300,190 13

Savoir: Primes d'incendie.....$ 260,779 82
Primes de mer.....201,277 92
Primes de rivières.....Inclus 38,132 39

En moins, primes remboursées.....$ 4,313 10
En sus, primes non gagnées.....40,394 06 — 44,707 16

Montant net des primes.....$ 255,483 00

Pertes payées.....$ 160,823 00
Pertes par l'incendie.....120,719 43
Pertes sur mer.....201,297 12
Pertes sur les rivières.....38,175 70 — 360,992 25

Remboursements.....$ 406,327 25
Commissions.....46,984 24
Dépenses, taxes, intérêts, escompte, etc.....39,373 97
77,770 26 — 164,128 47

Soustraite du fonds de mer.....$ 242,198 78

Bénéfice net.....$ 13,284 22

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en propres hypothécaires.....$ 68,800 00
Placé en hypothèque sur propriétés foncières.....65,982 36
Placé en bons de la ville et intérêts.....111,065 00
Placé en actions de banque et autres.....111,065 00
Placé en scrip de Compagnie et d'Association.....121,727 00
Prêts sur garantie.....84,200 00
Effets.....84,200 47
Primes, en voie de perception.....84,200 51
En caisse.....102,588 31

$ 766,668 31

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signés par devant moi, ce 19 mars 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende sur le capital payé pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 28 février 1867, payable ce dividende il sera émis des certificats à partir du 1er juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs sur le montant net des primes pour cent, plus un dividende sur le capital payé pour cent sur tous les certificats de scrip non encore payés.

CHAS BRIGGS, Président.
ANT. CAMBRIEL, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Chas. Briggs	A.K. Montgomery.
Ap. Carrière.	Chas. Weishaar.
Geo A. Peabody.	A. Lanata.
Manu. Picaber.	Frank Williams.
S. Bridge.	Thomas Byrne.
Chas Labitte	John Thompson.
John S. Maxwell.	W A Violett
F. Anderson.	D Pingat.
Alfred Kearny.	Hugh Macdonald.
A. Fromen.	William Prichard.
Geo. W. Dunbar.	Geo. W. Pinckard.
E.P. Hodgenyer.	Henry H. Byrne.
Geo. W. Logan.	John B Wells.
Arch'd Montgome	J. S Eden.
Richard Yeas.	Henry Hyams.
E. Marquine.	Andrew Stewart.
21 mars—1Y.	L. S Publication.

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires —

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866.....$ 306,318 35

Primes d'incendie.....$ 267,423 94
Primes de mer.....1,881 41
Primes de rivières.....36,072 70 — $ 306,318 35

Moins les risques non expirés.$ 47,946 00
Primes sur mer.....2,913 76 — 50,859 76

Montant net des primes.....$ 255,458 59

Pertes payées.....$ 161,111 22
Pertes sur mer.....104,111 22
Pertes sur les rivières.....19,047 39 — 284,269 83

Remboursements de vingt et un pour cent.....$ 294,536 48
Commissions, frais, taxes de revenu intérieur, loyer, pertes d'intérêt sur scrip, intérêt en moins, etc.....91,381 34 — 385,916 84

Soustraite net.....$ 30,519 65

Montant net des primes le 30 nov. 1866.....$ 255,458 59
Mont. de montant sur l'exercice précédent.....40,394 06
Moins vingt et vingt-cinq pour cent.....10,098 50 — 179,866 30

Montant net gagné au bassin.....$ 149,781 70

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets.....$ 26,198 37
Primes en voie de perception.....110,267 05
Fonds en banque.....1,291 33
Prêts sur garanties.....72,200 00
Actions de la Compagnie d'Assurances.....10,000 00
Actions de la Banque "Levee Steam".....5,000 00
Actions de la Dry Dock.....2,850 00
Actions de "Mechanics En banque".....1,000 00
Actions de "Lightering Wrecking Co".....1,000 00
Scrip de l'Etat.....1,500 00

Total.....$ 1,406,416 42

En caisse.....
Intérêts non réalisés, et intérêts à payer en juillet prochain.....$ 95,364 12
30 pour cent sur le capital du scrip de 1859, payable au juillet.....30,343 50
Dividende payable sur scrip.....
Actif net.....$ 1,927,421 31

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 juin 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge-de-Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 6 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende au scrip, de vingt pour cent sur les primes nettes de l'année, pour trois cent cinq certificats de scrip, restant émis à présent. Il a été aussi résolu de payer le Second Lundi de juillet prochain, TRENTE FOIS CENT SUR LE CAPITAL DU SCRIP DE 1859 et Six pour Cent d'intérêts sur tous les scrips émis par la Compagnie.

Directeurs.

John Pemberton.	M. Fay.
Chs. Sagory.	David H. Coard.
Pierre Ferria.	E. Maspero.
B Q. St Rolf.	L. T. Ganesle.
J. J. Fernandez.	J. Morris Hall.
F. Dreyspring.	Vacant.

Compagnie d'Assurance Germania de la Nile-Orléans.

PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant.

Total des primes d'année expirée le 31 mars 1867.....182,945 00

Primes d'incendie.....127,068 30
Primes de mer.....44,810 32
Primes de rivières.....10,725 77 — 182,945 00

Moins—Primes remboursées.....2,945 00

Montant en reserve pour risques non expirés..25,425 36 — 27,970 36

Montant net des primes.....154,974 13

Pertes payées
Pertes par l'incendie.....36,219 26
Pertes sur mer.....22,251 20
Pertes sur les rivières.....3,609 16 — 61,112 79

Remises.....6,470 60
Dépenses, taxes.....20,164 67
Vente et souscriptions.....4,740 92 — 31,376 19

40 ct. de 50 cap d'escompte.....27,413 15 — 120,664 20

Soustraite net.....$ 34,309 93

Bénéfice net.....
L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour soldes.....$ 26,220 00
Effets.....1,833 46
Dû, par comptes indivi.....
Prêts sur garanties, sur demande.....27,220 00
Prêts sur hypothèque.....30,964 20
Garanties des Etats-Unis.....18,700 00
En caisse.....25,567 01 — 160,005

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] E. MAIER, Secrétaire. D. MICHEL, Président.

Assermentés et signés, pardevant moi, ce 12 avril 1867.

[Signé] G. H. BRAUGHN.
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 11 du courant, à une réunion des Directeurs, il fut résolu qu'un dividende de 6 pour cent sur le capital payé de $10 par action, fut déclaré et mis sous peu au scrip des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
H. B. FORSTER, Vice Président.

E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs:

J. H. Elmer. F. D. Hitz. H Bisson.
W. B. Schmidt. H. F. Kleinpp. Geo. Wers.
F. A. Leibig. C. T. Forster. Louis Schaum.
A. Brehl. F. Fehl. G. L. L. Meyer.
Chas. Loerber. H. C. Schwartz. Charles Fendlin.
Theo Schorr. Auguste Koenig. D. Michel.
Chas Loeffler. L. F. Berge O. H. Karstendiek
Julius Hermer. R. Rickert. E. Claren.
19 avril—1aM

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce.

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce,

29 MAI 1867

Les Directeurs soussignés à la Charte, soumettent leur état suivant des affaires de la Compagnie, le 29 mai 1867.

Primes d'incendie dans l'année.....$ 695,916 49
Primes de mer dans l'année.....200,338 05
Primes de rivières dans l'année.....236,251 37

Total.....$ 1,133,472 91

Total net des primes.....$756,794 34

Payé Pertes par l'incendie.....$ 160,455 43
Pertes sur mer.....297,947 94
Pertes sur rivières.....39,660 44
Taxes.....
Payé Traitement et petites dépenses, comprise au lieu de bureau, frais, intérêt, escompte.....181,921 29—780,029 70

Soustraite net.....$ 46,264 64

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets à recevoir.....$ 40,176 76
Prêts sur garanties et hypothèques.....52,845 33
Prêts sur garanties et hypothèques.....22,900 00—115,922 09

Scrip déposé et du pays, compte de scrip.....46,166 66
Propriété foncière.....20,000 00
Escompte.....
Billets remboursables.....
Banque en ville.....
Compte de traites de banque.....
Valeurs, Dock Company.....
Boutre des Mayennais.....
Compagnie d'assurance contre les risques de la Nile Orléanaise.....500 00—363,757 17

Du pour primes en voie de perception.....79,376 44

Actif.....$ 792,944 35

La Compagnie possède également
Billets et bons suspendus.....$ 496,365 21
Compte de scrip refondu.....7,753 54
Intérêt non échu.....9,295 00
Intérêt, escompte échu et non encaissé.....
Intérêt, escompte échu et non encaissé.....
Intérêt, escompte échu et non encaissé.....

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS.
Ville de la Nile-Orléans
Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 mai 1867.
G. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans

La Compagnie payera un intérêt de SIX pour cent, comptant, sur les certificats non encore payés de scrip, aux porteurs des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de VINGT pour cent sur les primes ayant droit à la participation, pour l'année expirée le 31 mars 1867, et il sera payé par ces certificats, à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS BLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-président.
Vice. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John G Gaines	H W Lansdale.
Jesse C Blake	Sumpter Turne
A Yorlels De Grey,	E Bisso.
Jh. de Grebe,	J S Ross.
Jas. A. White,	Thos. A Adams,
O. H. Carroll.	C C Benoit
J. A. Bisso,	

A. Sloman.
Bureau, rue Carondelet, No 3.
1y—1aw

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.
NILE-ORLEANS, RUE DU CAMP, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir:

Sur les risques d'incendie.....$ 281,338 20
Sur les risques de mer.....83,107 80
Sur les risques de rivières.....230,854 48

$ 595,300 48

Risques non expirés le 31 déc.....$ 69,548 44
A déduire
Risques non expirés le 31 déc. '65.. 69,885 00
Primes remboursées le 31 déc. '66.. 4,307 16 — 74,192 16

Montant net des primes le 31 déc. '66.....$ 521,302 32

Sur les risques de mer.....69,810 40
Sur les risques de rivières.....230,854 48 — 300,664 88

Soustraite net.....$ 220,637 44

Pertes payées dans la même période:
Sur les risques d'incendie.....$ 98,977 15
Sur les risques de mer et rivières.....235,916 82
Remboursées.....4,267 90

Quinze vingt et vingt-cinq pour cent d'escompte de remboursement.....103,389 61
Montant reservé pour pertes non payées.....80,000 00
Dépenses, taxes, profits et pertes encourus en intérêt en moins.....32,997 63 — 320,563 51

Soustraite net.....$ 54,794 07

Montant net des primes.....$ 521,302 32
En moins—ce montant des primes sur lequel on a payé vingt et vingt-cinq pour cent.....103,389 61
Montant net des primes portés.....417,912 71

Montant net soustraite.....$ 129,389

L'actif de la Compagnie est comme suit
Placé en bons de la ville et de l'Etat, évalués à.....$ 400,000 00
Placé en actions de banques et d'assurances.....$ 39,200 00
Placé sur gage.....39,200 00
Placé en hypothèque.....39,200 00
Effets.....39,200 00
Primes dûes et en voie de perception.....41,482 21
Scrip à la Compagnie d'Assurances.....14,106 00
Prêts à court payement.....6,700 00
En caisse.....276,560 48

$ 1,006,733 56

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS BLOO, Président.
Vice. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signés pardevant moi, ce 19 mars 1867.
C. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeurs ont résolu de payer sur leur scrip émis et non encore payés, à partir du 15 février prochain, et de racheter à partir de la dite date, le scrip émis, à raison de VINGT POUR CENT. Plus, les frais ou taxes de revenu intérieur, loyer, pertes d'intérêt sur scrip, intérêt en moins, etc.....91,381 34 — 386,196 84

Soustraite net.....$ 30,519 65

Montant net des primes le 30 nov. 1866.....$ 255,457 29
Mont. de montant sur l'exercice précédent.....40,394 06
Moins vingt et vingt-cinq pour cent.....10,098 50 — 179,866 30

Montant net gagné au bassin.....$ 149,781 70

L'actif de la Compagnie est comme suit
Effets.....$ 26,198 37
Primes en voie de perception.....110,267 05
Fonds en banque.....1,291 33
Prêts sur garanties.....72,200 00
Actions de la Compagnie d'Assurances.....10,000 00
Actions de la Banque "Levee Steam".....5,000 00
Actions de la Dry Dock.....2,850 00
Actions de "Mechanics En banque".....1,000 00
Actions de "Lightering Wrecking Co".....1,000 00
Scrip de l'Etat.....1,500 00

Total.....$ 1,406,416 42

En caisse.....
Intérêts non réalisés, et intérêts à payer en juillet prochain.....$ 95,364 12
30 pour cent sur le capital du scrip de 1859, payable au juillet.....30,343 50
Dividende payable sur scrip.....
Actif net.....$ 1,927,421 31

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 juin 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge-de-Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 6 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende au scrip, de vingt pour cent sur les primes nettes de l'année, pour trois cent cinq certificats de scrip, restant émis à présent. Il a été aussi résolu de payer le Second Lundi de juillet prochain, TRENTE FOIS CENT SUR LE CAPITAL DU SCRIP DE 1859 et Six pour Cent d'intérêts sur tous les scrips émis par la Compagnie.

Directeurs.

John Pemberton.	M. Fay.
Chs. Sagory.	David H. Coard.
Pierre Ferria.	E. Maspero.
B Q. St Rolf.	L. T. Ganesle.
J. J. Fernandez.	J. Morris Hall.
F. Dreyspring.	Vacant.

CONSTABLE'S SALE.

CONSTABLE'S SALE.

BY JOHN LYONS COUET, PARISH OF ORLEANS, Constable of the Fourth District Court, in and for the Parish of Orleans, Louisiana.

In accordance with the provisions of a writ of fieri facias to me directed by the Hon. Paul W. Collens, Third Justice of the Peace, in and for the Parish of Orleans, I will proceed to sell at Public Auction, on MONDAY, October 7th, 1867, at 10 o'clock, A. M., at a warehouse on Bienville street, between Royal and Bourbon streets, in the Second District of the city, the following articles, seized in the above entitled and numbered suit:

Two CARPETS,
One ROCKING CHAIR,
One CHAIR,
One MACHINE WARE,
One STOVE,
875 TUMBLERS;
Seven MOULDS,
Four PISTOLS,
Two BARRELS,
One lot of SPOONS and FORKS, assorted.

Terms—Cash, in United States Treasury notes.

ARTHUR LANGE, Constable.

oct13 19 22

M. C. Stocke vs. Christophe Nicholas.

THIRD JUSTICE'S COURT—PARISH OF ORLEANS.

By virtue of a writ of fieri facias to me directed by the Hon. Paul W. Collens, Third Justice of the Peace, in and for the Parish of Orleans, I will proceed to sell at Public Auction, on MONDAY, October 7th, 1867, at 10 o'clock, A. M., at a warehouse on Bienville street, between Royal and Bourbon streets, in the Second District of the city, the following articles, seized in the above entitled and numbered suit:

Two (2) Rocking Chairs.
Six (6) Wooden Chairs.
Six (6) Sugar Bowls.
Terms—Cash, in United States Treasury notes.
oct13, 19, 22. ARTHUR LANGE, Constable.

LEGAL NOTICES.

THE STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT Court of New Orleans—I hereby certify that on the 11th day of September 1867, Judgment was rendered in this court, in the following entitled suit in the words and figures following, to wit: No. 20,254—Emile Dubois, Jr., vs. Victor Eugene Dubois, wife, &c.—Judgment—It is ordered, adjudged and decreed that there be judgment in favor of plaintiff and against Eugenie Dumonnier, wife of Victor Eugene Dubois, duly authorized by her husband—It is ordered, adjudged and decreed that there be judgment in favor of plaintiff and against Victor Eugene Dubois, for the dotal rights of his wife, Eugenie Dumonnier, and that the community existing between them be so declared and settled and numbered suit:

Two (2) Brick Houses and Lots of Ground, situated in the Fourth District of the city, on the south side of Bayou St. John, designated as Nos. 1 and 2 Esplanade